

646257-2026 - Procedura konkurencyjna

Francja – Działalność żeglugowa – 26DSP07 - CONTRAT DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC PORTANT SUR LA DESSERTE MARITIME DES ÎLES D'OR : PORQUEROLLES, PORT-CROS ET LE LEVANT.

OJ S 181/2026 18/09/2026

Ogłoszenie o zamówieniu lub ogłoszenie o koncesji – tryb standardowy
Usługi

1. Nabywca

1.1. Nabywca

Oficjalna nazwa: METROPOLE TOULON PROVENCE MEDITERRANNEE

E-mail: marchespublics@metropoletpm.fr

Status prawny nabywcy: Instytucja lokalna

Sektor działalności instytucji zamawiającej: Ogólne usługi publiczne

2. Procedura

2.1. Procedura

Tytuł: 26DSP07 - CONTRAT DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC PORTANT SUR LA DESSERTE MARITIME DES ÎLES D'OR : PORQUEROLLES, PORT-CROS ET LE LEVANT.

Opis: Le contrat qui résultera de la présente consultation a pour objet de confier au candidat retenu l'exploitation de la desserte maritime de passagers et de marchandises à destination des îles d'Or constituées des îles de Porquerolles, Port-Cros et le Levant au moyen de navires qu'il met à disposition pour assurer le service des 5 liaisons maritimes suivantes : - Ligne 1M : Tour Fondue - Porquerolles (pax et mixte pax + fret conventionnel) - Ligne 2M : Hyères - Port-Cros - Le Levant (pax et mixte pax + fret conventionnel) - Ligne 3M : Hyères - Porquerolles (pax) - Ligne 4M : Tour Fondue - Porquerolles (véhicules + fret conventionnel) - Ligne 5M : Tour Fondue - Port-Cros (véhicules + fret conventionnel) en application de l'offre de service sur les liaisons maritimes indiquée au contrat. Le Déléataire exerce l'ensemble des missions lui incombant à ses frais, risques et périls dans les conditions prévues au contrat. La durée du contrat est fixée à 5 ans, à compter du 1er avril 2027, ou à compter de sa notification si elle est plus tardive.

Identyfikator procedury: f972437c-e401-460c-bef1-32fd07ae66ce

Wewnętrzny identyfikator: 26DSP07

Rodzaj procedury: Otwarta

Główne aspekty procedury: La procédure est encadrée notamment par les articles L.1411-1 et suivants, et R.1411-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales, et les articles L.3000-1 et suivants et R.3111-1 et suivants du Code de la Commande Publique. Il a été décidé de recourir à une procédure de type " ouverte ", ce qui signifie que les candidats doivent déposer simultanément leur candidature et leur offre. La rémunération du délégataire comprendra la totalité des recettes générées par le transport des usagers et par le transport de fret. Les candidatures, rédigées en langue française, seront examinées sur la base des garanties professionnelles et financières fournies par le candidat, de la justification du respect de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés prévu par les articles L.5212-1 à L.5212-4 du Code du Travail, de l'aptitude à assurer la continuité du service public et l'égalité des usagers devant le service public. La signature électronique des documents ainsi que celle du contrat par l'attributaire ne sont pas exigées dans le cadre de cette consultation. La présente

consultation est réalisée sous forme de contrat de concession de service public (délégation de service public) après la publicité qui a été réalisée conformément aux articles L.3121-1, L. 3122-1, R.3122-1 et R.3122-2 du Code de la Commande Publique, au Bulletin Officiel des Annonces des Marchés Publics, au Journal Officiel de l'Union Européenne et dans la revue spécialisée « Le Marin ». Un avis de concession a également été publié sur le profil d'acheteur de la Métropole Toulon Provence Méditerranée : <https://metropoletpm.e-marchespublics.com>.
Méthode de calcul de la valeur estimée des contrats : article 1 du règlement de consultation.
La transmission des candidatures et offres se fera impérativement par voie électronique .
Modalités de demandes de renseignements complémentaires : article 5.2.3 du Règlement de consultation
Modalités de recours à la négociation : article 8.3 du Règlement de consultation.
Composition du DCE : article 5.2.1 du règlement de la consultation
Les opérateurs économiques peuvent présenter leur candidature seuls ou en groupement. Toutefois, nul opérateur ne peut participer à plusieurs groupements. Aucune forme de groupement n'est imposée au stade de la candidature mais le mandataire doit obligatoirement être solidaire. D'une manière générale, si le candidat s'appuie sur d'autres opérateurs économiques pour présenter sa candidature, chacun de ces opérateurs devra produire les mêmes documents et informations que s'il se présentait seul. Le lien juridique envisagé entre les différents opérateurs devra être précisé et notamment les clauses de solidarité ou caution ou autres qui permettront de garantir, en cas de défaillance d'un des opérateurs, la continuité du service public dans les mêmes conditions contractuelles. La forme de la candidature et la composition du groupement sont intangibles. Il est rappelé que si pour une raison justifiée, telle qu'une création récente ou en cours, l'opérateur n'est pas en mesure de fournir les documents et informations demandées, il peut prouver sa capacité économique et financière par tout autre document pertinent, après avoir clairement exposé sa situation. Les variantes sont interdites. Le Règlement de la consultation et le DCE sont librement accessibles à l'adresse suivante : https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2026_bj-3l0iKvw

2.1.1. Przeznaczenie

Charakter zamówienia: Usługi

Główna klasyfikacja (cpv): 60640000 Działalność żeglugowa

2.1.2. Miejsce realizacji

Miejscowość: HYERES-PORQUEROLLES

Kod pocztowy: 83400

Podpodział krajowy (NUTS): Var (FRL05)

Kraj: Francja

2.1.3. Wartość

Szacunkowa wartość bez VAT: 50 000 000,00 EUR

2.1.4. Informacje ogólne

Informacje dodatkowe: Le contrat précédent a été conclu pour une durée de 4 ans jusqu'au 31 mars 2025. Un avenant a prolongé la convention pour une durée d'un an en fixant le nouveau terme au 31 mars 2026. Dans ces conditions, la Métropole Toulon Provence Méditerranée a lancé, le 27 mai 2025, une procédure de mise en concurrence aux fins de renouvellement de la délégation de service public des Îles d'Or. Cette procédure a cependant été déclarée sans suite. En effet, la décision du Conseil d'État n° 503317 du 17 juillet 2025 Commune de Berck-sur-Mer - qui a étendu, sous réserve du respect de certaines conditions, le régime des biens de retour aux biens relevant de la propriété d'un tiers au contrat de concession - était de nature à emporter une modification substantielle des besoins de la Métropole et des missions confiées au futur délégataire, en particulier s'agissant de la mise à disposition des navires.

Afin d'assurer la continuité du service public, une décision unilatérale de l'autorité concédante a prorogé la délégation de service public pour une durée d'un an, reportant son terme au 31 mars 2027. A date toutefois, la détermination de la propriété des navires étant encore en cours, la Métropole Toulon Provence Méditerranée entend, afin d'assurer la continuité du service public, engager par la présente consultation une procédure de passation portant exclusivement sur l'exploitation de la desserte maritime des Îles d'Or, pour une durée de cinq (5) ans. C'est dans ce contexte que la Métropole Toulon Provence Méditerranée souhaite recourir à un professionnel expérimenté dans la gestion de service de transport maritime, qui serait chargé de la desserte des Îles d'Or, via la conclusion d'un nouveau contrat de concession et de délégation de service public à l'issue d'une procédure de mise en concurrence. Information importante à l'attention des candidats : Il est à noter qu'en parallèle de la présente consultation, la Métropole Toulon Provence Méditerranée entend conclure une seconde convention de concession et de délégation de service public confiant au Déléataire la conception, la réalisation et le financement des investissements nécessaires à la constitution de la flotte nécessaire à l'exploitation (i), l'entretien et la maintenance de la flotte (ii) ainsi que l'exploitation de la desserte maritime des îles d'Or à l'issue de la délégation de service publique objet du règlement de consultation (iii). Le recours à une délégation de service public apparaît adapté pour répondre aux exigences et spécificités d'exploitation de la desserte des trois îles. Un article spécifique du contrat a pour objet d'anticiper et d'organiser les conséquences contractuelles susceptibles de résulter de l'application de la décision du Conseil d'État n° 503317 du 17 juillet 2025, Commune de Berck-sur-Mer, dans l'hypothèse où tout ou partie des navires affectés à l'exploitation du service de desserte maritime des îles d'Or dans le cadre du précédent contrat viendraient à être qualifiés de biens de retour relevant de la propriété de l'Autorité Organisatrice.

Podstawa prawna:

Dyrektywa 2014/23/UE

2.1.6. Podstawy wykluczenia

Powody wykluczenia źródła: Dokumenty zamówienia

5. Część zamówienia

5.1. Część zamówienia: LOT-0001

Tytuł: 26DSP07 - CONTRAT DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC PORTANT SUR LA DESSERTE MARITIME DES ÎLES D'OR : PORQUEROLLES, PORT-CROS ET LE LEVANT.

Opis: La consultation a pour objet de confier par contrat de concession et de délégation de service public, l'exploitation de la desserte maritime des Îles d'Or, constituées des îles de Porquerolles, Port-Cros et Le Levant. Ces îles sont situées dans la limite sud-est du territoire métropolitain à la frontière avec la communauté de communes Méditerranée - Porte des Maures au sein de laquelle la ville du Lavandou offre une proximité géographique avec les îles du Levant et de Port-Cros. Sur l'ensemble de ces trois îles, les habitants à l'année bénéficient de services publics maintenus. Par nature, les îles nécessitent la mise en place de moyens spécifiques pour assurer leur desserte et garantir aux îliens et usagers réguliers le principe de continuité territoriale. La recherche de moyens de transports performants et de tarifs facilitant la mobilité constitue à ce titre une exigence, qu'il s'agisse de transporter des passagers ou des marchandises. Malgré la présence d'une population importante sur l'île de Porquerolles et la forte attractivité touristique, la desserte privée est insuffisante pour assurer la desserte des îles tout au long de l'année, notamment en basse saison. Pour ces raisons, existe depuis de nombreuses années un dispositif public permettant de desservir les îles en continu durant les 12 mois de l'année. Un article spécifique du contrat précise le sort des personnels affectés

exclusivement au service antérieurement à l'entrée en vigueur du Contrat est régi par la réglementation en vigueur, et notamment par les articles L.1224-1 et suivants du code du travail. La durée du contrat est fixée à 5 ans, à compter du 1er avril 2027, ou à compter de sa notification si elle est plus tardive.

Wewnętrzny identyfikator: 1

5.1.1. Przeznaczenie

Charakter zamówienia: Usługi

Główna klasyfikacja (cpv): 60640000 Działalność żeglugowa

Opcje:

Opis opcji: L'Autorité Organisatrice se réserve le droit d'affermir, pendant toute la durée du contrat et via une simple information du Déléataire, des Prestations Complémentaires Eventuelles (« PCE ») prévues à l'Annexe 2 du Contrat et au titre desquelles le Déléataire sera d'ores et déjà pleinement engagé Le candidat devra établir un addendum à son offre pour chaque Prestation Complémentaire Eventuelle (« PCE ») identifiées à l'Annexe 2 (PCE décrites aux articles 2.2.2 et 2.3.2), Chaque PCE devant être présentée de manière indépendante.

5.1.2. Miejsce realizacji

Miejscowość: HYERES

Kod pocztowy: 83400

Podpodział krajowy (NUTS): Var (FRL05)

Kraj: Francja

5.1.3. Szacowany okres obowiązywania

Data początkowa: 01/04/2027

Data zakończenia trwania: 31/03/2032

5.1.5. Wartość

Szacunkowa wartość bez VAT: 50 000 000,00 EUR

5.1.6. Informacje ogólne

Zastrzeżony udział:

Udział nie jest zastrzeżony.

Projekt zamówienia niefinansowany z funduszy UE

Zamówienie jest objęte zakresem Porozumienia w sprawie zamówień rządowych (GPA): nie

5.1.9. Kryteria kwalifikacji

Źródła kryteriów wyboru: Uwaga

Kryterium: Wpis do odpowiedniego rejestru zawodowego

Opis kryterium selekcji: Pièce 1 : Une lettre de candidature (Equivalent DC1), signée par une personne habilitée à engager l'entreprise, ainsi que, le cas échéant, l'habilitation du mandataire par ses cotraitants ; cette lettre indiquera la composition et la forme du groupement ; En cas de groupement, la lettre de candidature doit être dûment remplie et signée de chacun des membres.

Kryterium: Wpis do odpowiedniego rejestru zawodowego

Opis kryterium selekcji: Pièce 2 : Une déclaration du candidat (Equivalent DC2)

Kryterium: Inne wymagania ekonomiczne lub finansowe

Opis kryterium selekcji: Pièce 3 : Une attestation sur l'honneur, selon laquelle : - il ne fait l'objet d'aucune exclusion de la participation à la procédure de passation des contrats de

concession prévue aux articles L. 3123-1 à L.3123-14 du Code de la Commande Publique ; - les renseignements et documents relatifs à ses capacités et aptitudes, exigés en application des articles L.3123-18, L. 3123-19 et L.3123-21 du Code de la Commande Publique et dans les conditions fixées aux articles R.3123-1 à R.3123-8 du Code susvisé sont exacts. - Il respecte les dispositions du code du travail en matière d'emploi des travailleurs handicapés prévue aux articles L.5212-1, L.5212-2, L.5212-3, L.5212-4 du Code du Travail.

Kryterium: Ubezpieczenie od odpowiedzialności cywilnej z tytułu ryzyka zawodowego

Opis kryterium selekcji: Pièce 4 : Les attestations d'assurance responsabilité civile professionnelle de moins de 3 mois délivrées par la compagnie d'assurance du candidat.

Kryterium: Inne wymagania ekonomiczne lub finansowe

Opis kryterium selekcji: Pièce 5 : Si le candidat est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet, ou procédures étrangères équivalentes.

Kryterium: Inne wymagania ekonomiczne lub finansowe

Opis kryterium selekcji: Pièce 6 : Le cas échéant et pour les personnes morales, les documents relatifs au pouvoir des personnes habilitées à engager la société.

Kryterium: Inne wymagania ekonomiczne lub finansowe

Opis kryterium selekcji: Pièce 7 : Les certificats ou attestations délivrés par les organismes sociaux et fiscaux attestant que le candidat est à jour de ses obligations fiscales et sociales en application de l'article R.3123-18 du Code de la Commande Publique.

Kryterium: Wpis do odpowiedniego rejestru zawodowego

Opis kryterium selekcji: Pièce 8 : Le cas échéant, justificatif de moins de 3 mois de l'inscription du candidat au RCS (extrait Kbis ou équivalent) ou autre registre professionnel ou récépissé de dépôt de déclaration auprès d'un CFE pour les candidats ayant commencé leur activité depuis moins d'1 an. L'extrait d'inscription au registre au RCS ou autre équivalent pourra être remplacé pour les sociétés en formation par les statuts ou un projet de statuts signé par les futurs associés comportant un état de la répartition du capital social.

Kryterium: Odpowiednie kwalifikacje edukacyjne i zawodowe

Opis kryterium selekcji: Pièce 9 : Au titre des capacités techniques et professionnelles : - Une présentation d'une liste des principales références dans le domaine d'activité relevant de l'objet principal du contrat indiquant le montant, la date et le destinataire. Cette liste devra comporter au moins une référence d'un service de transport public de voyageurs de taille ou de complexité comparable. En l'absence de références dans le domaine de l'activité intéressant l'objet de la délégation de service public, toute autre référence ou information pertinente pour apprécier les garanties et capacités professionnelles du candidat. Ces prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique ; - Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement sur les 3 dernières années ; - Les éléments propres à démontrer l'aptitude du candidat à assurer la continuité et l'égalité des usagers devant le service public ; - Une description de l'équipement technique dont le candidat dispose pour assurer l'exécution du contrat, y compris pour les études à mener.

Kryterium: Inne wymagania ekonomiczne lub finansowe

Opis kryterium selekcji: Pièce 10 -Au titre des capacités économiques et financières : Les candidats fourniront à ce titre une description détaillée de l'entreprise : - actionnaires (En cas

de société filiale, un organigramme faisant apparaître la structure juridique et le rattachement au groupe du candidat), moyens financiers, moyens en personnel, organisation interne, activités principales et accessoires, - trois derniers comptes annuels (pour les opérateurs économiques pour lesquels l'établissement de bilans est obligatoire : bilan, compte de résultat, annexes) du candidat approuvés par l'assemblée générale des actionnaires ou pour les candidats qui ne disposent pas de comptes approuvés, ceux du (des) fondateur(s). Si, pour une raison justifiée, telle qu'une création récente ou en cours, l'opérateur n'est pas en mesure de fournir les documents et informations demandés, il peut prouver sa capacité économique et financière par tout autre document pertinent, et notamment eu égard à la qualité de ses associés, après avoir clairement exposé sa situation. Conformément à l'article R. 3123-19 du code de la commande publique, les candidats peuvent demander que soient également prises en compte les capacités et aptitudes d'autres opérateurs économiques, quelle que soit la nature juridique des liens qui les unissent et notamment de leurs sous-traitants. Pour justifier des capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques sur lesquels il s'appuie pour présenter sa candidature, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés. En outre, pour justifier qu'il dispose des capacités de cet opérateur économique pour l'exécution des prestations, le candidat apporte la preuve qu'il en disposera pendant toute la durée d'exécution du contrat.

5.1.10. Kryteria udzielenia zamówienia

Kryterium:

Rodzaj: Jakość

Nazwa: 1-VALEUR DE L'OFFRE POUR LA QUALITE DU SERVICE RENDU A TRAVERS LES CONDITIONS D'EXPLOITATION DE LA DESSERTE MARITIME

Opis: Sous-critère 1.1 -Performance de l'exploitation et crédibilité du niveau d'engagement - 15 points Sous-critère 1.2- Engagement sur la continuité du service et crédibilité du niveau d'engagement -10 points Sous-critère 1.3- Qualité et pertinence de l'organisation et des moyens techniques et humains mis en oeuvre pour l'exploitation de la desserte, dont graphichage et habillage de services -15 points Sous-critère 1.4 - Engagement en matière de respect de l'environnement et crédibilité du niveau d'engagement- 10 points

Kategoria kryterium udzielenia zamówienia waga: Waga (wartość punktowa, dokładna)

Kryterium udzielenia - Liczba: 50

Kryterium:

Rodzaj: Koszt

Nazwa: 2-PERTINENCE ET CREDIBILITE DE L'OFFRE FINANCIERE

Opis: Sous-critère 2.1 -Cohérence et adéquation entre le compte d'exploitation prévisionnel et les prestations proposées dans le cadre du projet de contrat et de ses annexes.-10 points Sous-critère 2.2 -Qualité et niveau des redevances - 30 points

Kategoria kryterium udzielenia zamówienia waga: Waga (wartość punktowa, dokładna)

Kryterium udzielenia - Liczba: 40

Kryterium:

Rodzaj: Jakość

Nazwa: 3-RELATION PARTENARIALE AVEC L'AUTORITE DELEGANTE

Opis: Sous-critère 3.1 - Pertinence, crédibilité et niveau des engagements de relation partenariale avec l'Autorité Organisatrice au regard des moyens de communication et d'information mis en oeuvre et des délais de réponse aux demandes de l'autorité concédante, notamment au regard de la note sur la manière de servir l'Autorité Organisatrice - 10 points

Kategoria kryterium udzielenia zamówienia waga: Waga (wartość punktowa, dokładna)

Kryterium udzielenia - Liczba: 10

5.1.11. Dokumenty zamówienia

Języki, w których dokumenty zamówienia są oficjalnie dostępne: francuski

Języki, w których dokumenty zamówienia (lub ich części) są nieoficjalnie dostępne: francuski

Adres dokumentów zamówienia: https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2026_bj-3l0iKvw

5.1.12. Warunki udzielenia zamówienia

Warunki zgłoszenia:

Zgłoszenie elektroniczne: Wymagane

Adres na potrzeby zgłoszenia: https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2026_bj-3l0iKvw

Języki, w których można składać oferty lub wnioski o dopuszczenie do udziału: francuski

Oferty wariantowe: Niedozwolone

Oferenci mogą złożyć więcej niż jedną ofertę: Niedozwolone

Termin składania ofert: 26/11/2026 16:00:00 (UTC+02:00) czas wschodnioeuropejski, czas środkowoeuropejski letni

Okres, przez który oferta musi pozostać ważna: 240 Dni

Warunki zamówienia:

Wykonanie zamówienia musi odbywać się w ramach programów zatrudnienia chronionego: Nie

Warunki dotyczące realizacji zamówienia: Au titre de l'avantage économique procuré au Déléataire, tiré notamment de l'exploitation du service, et de l'accès exclusif à la gare maritime de la Tour Fondue, le Déléataire s'acquittera d'une redevance annuelle étant entendu que la Métropole exige un minimum de 400 000 euros HT par an. Le Déléataire s'engage à exercer l'ensemble des missions lui incombant à ses frais, risques et périls dans les conditions prévues au Contrat. Le Déléataire est tenu d'assurer la continuité du service public délégué, quelles que soient les circonstances, sauf cas de force majeure.

Stosowane będą zlecenia elektroniczne: nie

Stosowane będą płatności elektroniczne: nie

5.1.16. Dalsze informacje, mediacja i odwołanie

Organ mediacyjny: Comité Consultatif de Règlement Amiable des Différents CCRA

Organ odwoławczy: Tribunal Administratif de TOULON

Informacje o terminach odwołania: Détails d'introduction des recours : - Référé précontractuel :

Article L.551-1 et suivants du Code de Justice Administrative (depuis le lancement de la consultation jusqu'à la signature du contrat) ; - Référé contractuel : Article L.551-13 à L.551-23

du Code de Justice Administrative, R.551-7 à R.551-10 ; - Recours de pleine juridiction en contestation de la validité d'un contrat : (arrêt CE du 04.04.2014, Département Tarn-et-Garonne) 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité relatives à la conclusion du contrat et aux modalités de sa consultation dans le respect des secrets protégés par la Loi. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens », accessible à l'adresse internet <http://www.telerecours.fr>.

Organizacja udzielająca dodatkowych informacji na temat postępowania o udzielenie zamówienia: METROPOLE TOULON PROVENCE MEDITERRANEE

Organizacja zapewniająca dostęp offline do dokumentów zamówienia: METROPOLE TOULON PROVENCE MEDITERRANEE

Organizacja udzielająca dodatkowych informacji na temat procedur odwoławczych: Tribunal Administratif de TOULON

Organizacja przyjmująca wnioski o dopuszczenie do udziału: METROPOLE TOULON PROVENCE MEDITERRANEE

Organizacja rozpatrująca oferty: METROPOLE TOULON PROVENCE MEDITERRANEE

8. Organizacje

8.1. ORG-0001

Oficjalna nazwa: METROPOLE TOULON PROVENCE MEDITERRANNEE

Numer rejestracyjny: 24830054300217

Departament: Service concessions

Adres pocztowy: 107 BOULEVARD HENRI FABRE - CS 30536

Miejscowość: Toulon cedex 9

Kod pocztowy: 83041

Podpodział krajowy (NUTS): Var (FRL05)

Kraj: Francja

Punkt kontaktowy: Service concessions

E-mail: marchespublics@metropoletpm.fr

Telefon: +33494938300

Adres strony internetowej: <https://metropoletpm.achatpublic.com>

Adres na potrzeby wymiany informacji (URL): https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2026_bj-3l0iKvw

Profil nabywcy: <https://metropoletpm.achatpublic.com>.

Role tej organizacji:

Nabywca

Podmiot świadczący usługi w zakresie zamówień

Organizacja udzielająca dodatkowych informacji na temat postępowania o udzielenie zamówienia

Organizacja zapewniająca dostęp offline do dokumentów zamówienia

Organizacja przyjmująca wnioski o dopuszczenie do udziału

Organizacja rozpatrująca oferty

8.1. ORG-0002

Oficjalna nazwa: Tribunal Administratif de TOULON

Numer rejestracyjny: 130005250010

Adres pocztowy: 5 Rue Racine

Miejscowość: TOULON

Kod pocztowy: 83000

Podpodział krajowy (NUTS): Var (FRL05)

Kraj: Francja

E-mail: greffe.ta-toulon@juradm.fr

Telefon: 0494427930

Role tej organizacji:

Organ odwoławczy

Organizacja udzielająca dodatkowych informacji na temat procedur odwoławczych

8.1. ORG-0004

Oficjalna nazwa: Comité Consultatif de Règlement Amiable des Différents CCRA

Numer rejestracyjny: CCRA

Adres pocztowy: Place Félix Baret CS 80001

Miejscowość: MARSEILLE

Kod pocztowy: 13282

Podpodział krajowy (NUTS): Bouches-du-Rhône (FRL04)

Kraj: Francja

E-mail: catherine.pietri@paca.gouv.fr

Telefon: 0484354554

Role tej organizacji:

Organ mediacyjny

Informacje o ogłoszeniu

Identyfikator/wersja ogłoszenia: b772353d-ece9-4336-b04f-fd820e8c279c - 01

Typ formularza: Procedura konkurencyjna

Rodzaj ogłoszenia: Ogłoszenie o zamówieniu lub ogłoszenie o koncesji – tryb standardowy

Podrodzaj ogłoszenia: 19

Ogłoszenie – data wysłania: 17/09/2026 14:54:25 (UTC+02:00) czas wschodnioeuropejski, czas środkowoeuropejski letni

Języki, w których przedmiotowe ogłoszenie jest oficjalnie dostępne: francuski

Numer publikacji ogłoszenia: 646257-2026

Numer wydania Dz.U. S: 181/2026

Data publikacji: 18/09/2026